

Union Nationale des Arbitres de Football



Association loi 1901 déclarée sous le numéro W174001167 SIRET :
0359177400018

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 13 JUIN 2025 À 19h00

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil par le président de la section départementale,
2. Adoption du procès-verbal de la réunion de Comité Directeur du 18/04/2025,
3. Intervention du Président, informations, courriers,
4. Parole à nos invités,
5. Point sur le repas du 22/06/2025,
6. Point sur l'AG SR à Jarnac,
7. Trésorerie,
8. Adhésions 2024-2025 et tarifs 2025-2026,
9. Point juridique, point sur les deux agressions
10. Libres échanges comité directeur.

PRÉSENTS : Nicolas COPERTINO, Stéphane MAGUIER, Dylan DAUBRENET, Arnaud LE FLOCH, Eric LE FLOCH, Mathéo TRABICHET (en visio), Lionel REDON (en visio).

ABSENTS : Jean-Michel LAPRÉE, Michel BAPTISTE, Kader HADDOU Jean-François DECHAUX, Nicolas MILLET, Julien DROINEAU, Nathan REDON, Philippe SORNET, Nathan SORNET, Guillaume TRABICHET.

1/ ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION DÉPARTEMENTALE

Nicolas COPERTINO ouvre la séance en indiquant que la saison a été relativement difficile pour diverses raisons (changement de présidence avant la fin de la mandature en cours, départ de membres du bureau, trésorerie fragile, etc...). Néanmoins, il existe plusieurs motifs de satisfaction (nombre d'adhérents en hausse, intégration de nouveaux membres au sein du bureau, mise en place d'une commission jeunes, émulation entre les membres « historiques » et les nouveaux, développement de la communication, etc...).

Il indique que la saison prochaine devra poursuivre la dynamique engagée et sera porteuse d'actions nouvelles

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

2/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 18/04/2025

Le PV de la réunion du comité directeur du 18/04/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3/ INTERVENTION DU PRÉSIDENT, INFORMATIONS, COURRIERS

Nicolas COPERTINO indique avoir reçu de la part de Samuel MADEUX sa demande de démission du bureau. Cette démission est validée en séance.

Concernant la subvention de la ville de SAINTES, déjà évoquée lors des précédentes réunions du bureau, Nicolas COPERTINO indique avoir reçu confirmation écrite de la ville qu'aucune subvention ne sera versée à l'UNAF cette année. Stéphane MAGUIER indique qu'il prendra contact avec les services compétents pour avoir plus d'éléments sur cette décision.

Nicolas COPERTINO évoque la prochaine mise en place de la boutique en ligne (cf. CR précédent). Il précise que le nom du fournisseur change : EKINSPORT devient SPORT EMOTION. Il indique que la boutique proposera outre les vêtements de sport, plusieurs équipements adaptés (drapeaux, sifflets, valises, etc...). Une remise sera accordée aux clients en ligne en indiquant un code promotion qui sera diffusé prochainement. Il précise que les commandes ne seront plus regroupées via la section départementale mais qu'il appartiendra à chacun de passer ses propres commandes sur le site en ligne.

Le bureau transmet ses vœux amicaux de bon rétablissement à Claude SONNALLY.

4/ PAROLE À NOS INVITÉS

Point annulé en raison de l'absence excusée de Miguel ELVIRA RUIZ, mobilisé sur une autre réunion.

5/ POINT SUR LE REPAS DU 22/06/25

Nicolas COPERTINO rappelle qu'à l'issue de l'assemblée générale (AG) extraordinaire de l'UNAF 17 prévue à COZES le 22/06/2025 et de la réunion de fin de saison du district, un repas collectif du bureau avait été proposé. Sur la base d'une proposition de plateau repas froid commandé chez un traiteur, seuls 5 membres du bureau se sont inscrits en ligne via la plateforme « ASSOCONNECT » pour un montant individuel de 22 € (Nicolas COPERTINO, Brice COLONNAZ, Dylan DAUBRENET, Eric et Arnaud LE FLOCH).

Le faible nombre de repas réservés a conduit à l'annulation de ce projet.

En conséquence, le repas collectif de fin de saison se fera dans un restaurant de COZES que Jean-Michel LAPREE réservera.

Le montant des 5 réservations initiales ayant été payé par chacun via internet et ne pouvant pas leur être remboursé, 22 € seront à déduire pour chaque membre concerné du montant de son adhésion à l'UNAF 17 pour la prochaine saison.

Concernant l'AG du 22/06/2025, Nicolas COPERTINO indique que cette réunion sera l'occasion d'échanger avec Brice COLONNAZ, membre élu au comité de la ligue et président de la commission des statuts de l'arbitrage à la LFNA, qui a fait part de son souhait d'adhérer à l'UNAF 17.

.../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Les membres du bureau sont appelés à participer à la réunion du 22/06/2025 à partir de 8H30 pour préparer un café d'accueil et mettre en place le stand de prise des adhésions pour la saison prochaine.

6/ POINT SUR L'AG SR A JARNAC

La prochaine AG de la section régionale de l'UNAF se tiendra à JARNAC le 28/06/2025. Participeront pour l'UNAF 17 Nicolas COPERTINO, Jean-Michel et Lulu LAPREE. Nicolas COPERTINO précise que la participation à cette AG est aux frais des participants.

7/ TRESORERIE

Nicolas COPERTINO fait une présentation du point de situation comptable à la date du 22/06/2025.

- Compte en ligne = + 100 €
- Compte Crédit Mutuel = + 857,63 €
- Compte Crédit Agricole = + 290,67 €

Nicolas COPERTINO souligne que la situation financière actuelle est assez fragile car plusieurs dépenses non comptabilisées restent à enregistrer dans les comptes. Il indique également que Claude SONNALLY n'a pas été en mesure de contrôler les comptes à ce jour.

Un rendez-vous a été pris le 18/06/2025 à la banque pour le changement de trésorier

8/ ADHESIONS 2024-2025 ET TARIFS 2025-2026

Nathan SORNET indique que le bilan de la saison 2024-2025 est satisfaisant en termes d'adhésions (150). On espère des adhésions supplémentaires pour la prochaine saison. Compte tenu de l'augmentation des prix constatée de manière générale dans tous les secteurs sportifs et associatifs, de la quote-part versée à l'UNAF régionale (6,60 €/38 €) et nationale (11,40 €/38 €), mais également de la situation comptable tendue de l'UNAF 17, il est décidé à l'unanimité des membres présents d'augmenter de 38 € à 40 € la cotisation « arbitre en activité ». De plus, la gratuité sera abandonnée pour les moins de 15 ans et les jeunes FIA (ces catégories seront également au tarif de 40 €/an). La cotisation « sympathisant » reste à 33 €.

9/ POINT JURIDIQUE, POINT SUR LES DEUX AGRESSIONS

Stéphane MAGUIER fait un rappel sur les deux dossiers d'agression dont a eu connaissance l'UNAF 17.

Concernant l'agression commise sur Boumediene BENZINEB, le joueur fautif a été condamné à 2 ans de suspension fermes assortis de 2 ans de suspension avec sursis.

Concernant l'agression dont a été victime Arthur ROLLAND, il est précisé que celle-ci ne donnera lieu à aucune suite pour les raisons suivantes : le rapport de l'arbitre s'est révélé incomplet, il a tardé à se présenter à la gendarmerie qui n'a donc pas pu enregistrer sa plainte (délai dépassé). De plus, il est à noter que l'arbitre aurait dû faire arrêter le match après le coup reçu. .../...

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Enfin, il est précisé qu'une démarche sera conduite pour que tous les arbitres, UNAFistes ou non, se voient transmettre par courriel une fiche memento sur la conduite à tenir en cas d'agression.

10/ LIBRES ÉCHANGES COMITÉ DIRECTEUR

Un point est présenté sur les étapes à venir pour les jeunes arbitres membres du bureau :

- Nathan SORNET est candidat JAF et doit passer des tests physiques + 3 observations la saison prochaine pour valider sa candidature ;
- Mathéo TRABICHET est en attente des résultats de tests JAR passés récemment.

Concernant les nouveaux membres, Amandine COPERTINO est adhérente et intégrée au bureau. Elle sera chargée de dynamiser la communication de l'UNAF 17 en liaison avec les jeunes arbitres membres du bureau. Il est rappelé à ce titre que la vidéo prise lors du match U18 F AIGREFEUILLE/GIRONDINS DE BORDEAUX a connu un beau succès et a été vue plus de 3 000 fois (130 « like »). Ceci est encourageant pour poursuivre sur ce mode de communication et donner plus de visibilité à l'arbitrage.

Il est également proposé d'intégrer prochainement Lucas STYNS au sein du bureau.

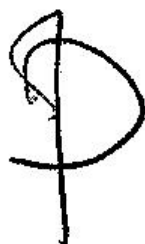
Arnaud LE FLOCH rappelle que les comptes Instragram et Facebook de l'UNAF 17 seront fusionnés de manière à mieux recentrer la communication et ne pas s'éparpiller. Il précise également qu'il a prévu de mettre en place la saison prochaine un projet arbitrage au sein de son club, CAP AUNIS, en sensibilisant les éducateurs et les joueurs à l'approche arbitrale en effectuant des interventions dans les différentes catégories. Ce projet a été validé par le président du club et permettra de tester la pertinence de cette démarche novatrice dans ce club. La dimension du club (500 licenciés) en fait une cible intéressante.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres interventions, le président lève la séance à 20h30.

Le Président
Nicolas COPERTINO



Le Secrétaire de séance,
Eric LE FLOCH



UNAF 17.FFF
District de Football
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES

Siège social
UNAF 17 – District de la Charente Maritime
13 cours Paul Doumer
17100 SAINTES